

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Collègues–adjoints à la direction générale
Madame Annick Thomas

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : **45^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSF-S**

DATE : Le mercredi 11 janvier 2017

HEURE : **18 h 30**

LIEU : **École Blanche-Bourgeois, 29 ch. Cocagne Cross, Cocagne**

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Paul Demers

Vice-président du Conseil : Monsieur Marc LeBlanc

Conseillères et conseillers d'éducation : Monsieur Réal Allain
Madame France Bourque
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Collette
Monsieur Michel Côté
Monsieur Éric Demers
Madame Renée Gaudet
Monsieur Roger Martin
Monsieur Willy Wilondja

Membres de l'administration du DSF-S: Madame Monique Boudreau
Madame Isabelle Savoie
Madame Nathalie Kerry
Monsieur David Després
Madame Marie-Josée Lagacé
Madame Charline Morrison
Madame Sylvie Dallaire
Monsieur Steve Lapierre

Secrétaire de la séance : Madame Annick Thomas

Visite de l'école à 17 h, repas à 17 h 15 – allez chercher votre cabaret à la cafétéria et rendez vous au salon du personnel (local 131), la séance de travail aura lieu de 17 h 45 à 18 h 30 au même endroit. Les présentations et la réunion publique débuteront à 18 h 30 à la salle de conférence (local 204).

NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, Madame Annick Thomas ou Madame Monique Boudreau au 506.856.3225 (bureau) ou par courriel à : annick.thomas@gnb.ca ou monique.boudreau2@gnb.ca

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

18 h 30 Présentation : CPAÉ de l'école Blanche-Bourgeois

Mesdames Brigitte LeBlanc et Mireille Caissie, membres du CPAÉ, feront une présentation en collaboration avec l'enseignante Dorine Martin Manuel et quelques élèves de sa classe (Damien Poirier, Jean-Sébastien Noël et Joël Allain). Le sujet de la présentation concernera un projet intergénérationnel.

Documentation

Présentation

18 h 45 Présentation : Résultats aux évaluations externes et PISA

Les directrices exécutives à l'apprentissage feront une présentation des résultats aux évaluations externes pour 2014-2016 du District scolaire francophone Sud. De plus, elles partageront quelques informations au sujet de la performance des élèves à l'évaluation du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Documentation

Présentation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

1. Ouverture de la séance

Remarques d'ouverture

Réflexion du mois : "Ça prend tout un village pour élever un enfant."

Proverbe Sénégalais

Documentation

Document de réflexion

Ça prend tout un village...

Par Richard Cloutier, Ph. D., psychologue

Ça prend tout un village pour élever un enfant. Voilà un proverbe sénégalais qui illustre avec justesse l'importance de la mobilisation de la communauté dans le processus de socialisation des jeunes. C'est probablement ce qui explique sa fréquence dans les outils de communication qui incitent les gens à la solidarité et au soutien à l'éducation des enfants. Toutefois, un flou demeure quant au sens qu'on donne au proverbe. Qu'entend-on par *village* ?

Le village ne remplace pas la famille, il la soutient

Affirmer que « ça prend tout un village pour élever un enfant » n'entre donc pas en contradiction avec la reconnaissance de la famille comme le principal agent de socialisation de l'enfant. De fait, rien ne remplace la famille en tant que premier milieu de développement. C'est le milieu naturel pour son développement.

Déterminante sur le plan biologique – les parents sont la source du bagage génétique –, la famille est aussi, sur le plan psychologique, le siège des attachements fondateurs, des prototypes relationnels conditionnant tous les autres à venir. Sur le plan social, enfin, la famille inscrit l'enfant dans une culture unique qui a son propre langage, ses valeurs, ses règles, sa dignité, son sens à la vie. Cette *culture familiale* marquera l'enfant pour la vie, pour le meilleur et pour le pire. La famille exerce donc une influence biopsychosociale sur l'enfant. C'est la raison pour laquelle la famille est si importante dans le développement humain.

Or, si la famille est nécessaire à l'enfant, elle ne suffit pas à elle seule à garantir le plein épanouissement de son potentiel. C'est ce que nous dit le proverbe africain. Les parents, premiers responsables de la réponse aux besoins de l'enfant, ont eux-mêmes besoin d'être soutenus dans leurs rôles parentaux. Le rôle du *village* n'est pas de se substituer aux parents, mais de les soutenir dans leur fonction auprès de l'enfant.

200 pays définissent le « village planétaire »

Mais qu'entend-on au juste par *village* ? Et quel est ce soutien que la société doit apporter à ses enfants ? On peut sans doute trouver plusieurs réponses à ces questions. Il s'en trouve toutefois une qui suscite un intérêt particulier, notamment par son caractère universel. On la trouve dans la **Convention relative aux droits de l'enfant** (Nations Unies, 1989)³, qui a été signée par plus de 200 pays. Cette convention comprend 54 articles qui définissent les droits des enfants du monde dont ceux de trouver une réponse à ses besoins de base, de se développer sainement et d'être protégé contre les mauvais traitements et l'exploitation. Quatre principes fondamentaux ont guidé la rédaction de la Convention : a) la non-discrimination; b) la priorité donnée à l'intérêt supérieur de l'enfant; c) le droit de vivre, de survivre et de se développer; et d) le respect des opinions de l'enfant.

Cette charte pour l'enfant stipule explicitement qu'il incombe d'abord aux parents d'assurer le bon développement de l'enfant. La Convention stipule tout aussi explicitement que les États signataires doivent soutenir les parents dans leurs rôles et prendre les dispositions nécessaires à la protection du bien-être des enfants.

La primauté des parents dans la réponse aux besoins de l'enfant est donc universellement reconnue. Toutefois, nombre de situations font en sorte que l'enfant ne trouve pas de réponse à ses besoins de base dans sa famille, ou alors s'y trouve en danger. Les sociétés modernes se sont imposé l'obligation d'intervenir pour protéger l'enfant.

Mieux vaut prévenir... mais la chose est plus facile à dire qu'à faire

Si on s'accorde sur la nécessité d'agir pour aider l'enfant à vivre en santé et à se développer pleinement, on reconnaît qu'il vaut mieux prévenir que guérir. La recherche scientifique en santé physique et en santé mentale de même que celle menée par les services sociaux et les milieux communautaires aboutissent à un constat convergent : la prévention des problèmes est plus efficiente que l'intervention curative. Par exemple, il a été clairement démontré que la pauvreté infantile génère un fort taux de problèmes de santé et de développement chez les jeunes tels l'obésité, le diabète, les problèmes respiratoires, la faible estime de soi, les troubles anxieux, les problèmes de comportement, le décrochage scolaire, la délinquance juvénile, la sexualité non protégée et ce qui s'ensuit – toujours cette fameuse corrélation positive entre le risque et la pauvreté ! Les politiciens s'entendent tous sur la nécessité de s'attaquer au problème, mais les décennies passent et le taux de pauvreté chez les enfants ne diminue pas. Comment expliquer l'échec de notre société à combattre la pauvreté des enfants ?

Manquerait-il de *villages* au Nouveau-Brunswick ?

Le véritable test de notre consensus social

Les réseaux de relations que nous formons et sur lesquels nous nous appuyons sont nos villages actuels, mais ils s'étendent bien au-delà des limites de nos villes. Nombre d'entre eux englobent nécessairement la nation tout entière. Ils sont la base de notre « société civile », terme que les sociologues utilisent pour décrire la manière dont nous œuvrons ensemble à des objectifs communs. Que nous exploitions le potentiel de ces villages pour le mieux-être de tous ou que nous nous laissions aller à la dérive de l'isolement et du conflit social dépend des choix que nous faisons aujourd'hui. Nous ne pouvons aller de l'avant en cherchant dans le passé des solutions de facilité. Même si un âge d'or avait existé, nous serions incapables de le greffer sur le monde pressé, impersonnel et autrement plus complexe qui est le nôtre. Il nous reste en revanche à trouver un consensus de valeurs et une vision commune de ce que nous pouvons faire aujourd'hui, individuellement et collectivement, pour bâtir des familles et des communautés fortes... Or le véritable test du consensus que nous édifions, c'est la manière dont nous nous occupons de nos enfants. — Hillary Clinton

Comment faire vivre le village

Il existe pourtant de beaux exemples de réseaux de soutien et de construction de *villages* dans certains milieux et à certaines époques. Toutefois, le dynamisme d'un milieu pour soutenir le développement de ses jeunes ne peut jamais être tenu pour acquis une fois pour toutes. Son feu doit constamment être nourri sinon la flamme s'éteindra d'elle-même. Et l'appropriation d'objectifs de soutien par la communauté, la responsabilisation collective à l'égard des enfants vont inévitablement de pair avec la conviction profonde de leur valeur. Il faut de la conviction pour mettre en place un système fonctionnel de congés parentaux; pour maintenir un réseau de services de garde francophone accessible et de qualité; pour lutter contre la violence à l'école; pour s'attaquer efficacement au décrochage scolaire dans une région; pour mobiliser la collectivité dans la lutte contre le suicide; pour soutenir les personnes aux prises avec un problème de santé mentale. Il faut de la conviction, oui, mais il faut aussi un *village*.

Dans chacun de ces exemples, divers chemins peuvent mener à la réussite, et le plan du *village* peut varier considérablement. Mais dans chaque cas de réussite, on retrouvera très souvent les ingrédients suivants :

- La reconnaissance commune des besoins à prioriser dans un milieu où notre identité culturelle acadienne et francophone n'est plus à remettre en question ;
- la concertation quant aux pistes d'action et aux collaborations stratégiques;
- l'engagement d'acteurs clés ayant un pouvoir d'agir sur le milieu;
- la stratégie concertée de communication et de valorisation des bons coups;
- un mécanisme de soutien financier viable et la recherche permanente d'appuis aux initiatives porteuses de résultats;
- la responsabilisation des acteurs, le respect de leur autonomie, le refus de l'exclusion;
- la protection du climat de confiance mutuelle et de la transparence;
- la valorisation des petits pas, le temps à s'allouer, le cap à maintenir.

« Une chandelle ne perd rien de sa flamme en allumant une autre chandelle »

Pour construire et animer un *village* en soutien au développement des jeunes, les intentions et les belles paroles ne suffisent pas. Il faut des actions, des engagements concrets. Il existe heureusement un carburant humain pour nous motiver dans ce sens. Ce carburant se trouve dans l'action elle-même. En effet, sauf exception, les personnes qui donnent une part d'elles-mêmes pour contribuer au *village* s'en portent mieux, elles ont le sentiment de se réaliser, de participer à quelque chose de noble, qui transcende l'ordinaire. L'engagement dans la communauté, c'est l'exercice d'une forme de pouvoir, de prise en main; la collaboration à une action de cette nature, si humble soit-elle, nourrit un sentiment de liberté congruent avec le sens que l'on donne à sa vie. Les adultes ne sont pas seuls à être sensibles à cette dynamique du don libre. Les jeunes sont aussi de puissants contributeurs au *village*, et la reconnaissance ou la valorisation de leurs contributions signifie pour eux « Tu es utile, nous avons besoin de toi, ton aide est précieuse et importante ». La générosité, c'est comme un muscle qui se développe avec l'exercice. Le plus difficile est souvent d'amener les *villageois* à amorcer un engagement. Une fois cette étape franchie, la conscience de la valeur de l'entreprise est souvent acquise pour longtemps. En Acadie, il faut continuer à développer ce muscle à être généreux pour la valorisation de notre identité culturelle.

Bouchard, C. et coll. (1991). *Un Québec fou de ses enfants*, Groupe de travail pour les jeunes, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

2 Erikson, E. (1968). *Identity: Youth and Crisis*, New York, Norton.

Et, Erikson, E. (1950). *Childhood and Society*, New York, Norton.

[http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/pdf/CHILD_F.PDF]

Rodham Clinton, Hillary (1996). *Il faut tout un village pour élever un enfant*, Paris, Denoël, p. 19.

James Keller (1900-1977) : prêtre catholique américain, fondateur de la société Christopher.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

Mise en contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

Lieu de la rencontre : École Blanche-Bourgeois, 29, ch. Cocagne Cross, Cocagne

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 18 h 30 Présentation : CPAÉ – école Blanche-Bourgeois (à confirmer)
- 18 h 45 Présentation : Résultats aux évaluations externes et PISA
- 19 h 1. Ouverture de la séance
Réflexion du mois : "Ça prend tout un village pour élever un enfant."
Proverbe Sénégalais
- 19 h 05 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 19 h 10 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 19 h 15 4. Considération et adoption du procès-verbal (7 décembre)
- 19 h 20 5. Questions découlant du procès-verbal (7 décembre)
- 19 h 30 6. Point d'information
6.1 Présentations Matières pédagogiques - précisions
- 19 h 35 7. Politiques
7.1 Comité de planification des installations scolaires
a) Devis pédagogique – École Arc-en-ciel
b) Projet mi-vie – École Louis-J.-Robichaud
7.2 Comité de la gouvernance et des politiques
7.3 Comité de l'AGA du CED
7.4 Limites de la direction générale
a) Rapport de vérification de la Politique 3.4 – Relations avec le personnel
b) Révision de la Politique 3.4 – Relations avec le personnel
- 20 h 8. Participation publique
- 20 h 10 Pause
- 20 h 20 9. Points d'information de la présidence et des conseillers
9.1 Forum sur la petite enfance
9.2 Rencontre du GACEF
9.3 Invitation à la table ronde des présidences de la FJFNB
9.4 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)
9.5 Rapport - conférence téléphonique des présidences 15 décembre 2016
9.6 Rapport - rencontre mensuelle des présidences et du sous-ministre 15 décembre 2016
- 20 h 50 10. Points d'information de la direction générale
10.1 Rapport financier – DSF-S
10.2 Rapport financier – CED
10.3 Politique 711 – Nutrition et amélioration de l'alimentation en milieu scolaire
10.4 Rapport sur le *Sondage de fin d'études secondaires 2016*
10.5 Rapport sur le *Sondage sur le mieux-être des élèves 2015-2016*
- 21 h 10 11. Affaires nouvelles
- 21 h 25 12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 21 h 30 13. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Mise en contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

4. Considération et adoption du procès-verbal (7 décembre 2016)

Mise en contexte

Le 7 décembre 2016, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 44^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 44^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

5. Questions découlant du procès-verbal (7 décembre 2016)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 44^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 6.2 – Comité ponctuel du PLOE : l'argumentaire a été envoyé au Ministère le 12 décembre 2016.
- b) 8.4 – AFPNB – demande d'une rencontre : Suite à un sondage Doodle effectué auprès de l'AFPNB et l'AEFNB ainsi qu'auprès des membres du CED, la date choisie en majorité est le 13 février 2017. Les détails vous seront communiqués par courriel.
- c) 8.5 – Rencontre des présidents :
 - Devis de construction incluant les terrains de jeux : une lettre a été envoyée à la FCENB afin de faire une demande commune demandant au Ministère d'inclure les normes relatives aux terrains de jeux dans les devis pédagogique pour les nouvelles écoles (lettre ci-jointe).
 - Invitation à Blaine Higgs : une lettre a été envoyée à la FCENB afin de voir à la possibilité d'une rencontre avec M. Higgs et des représentants des trois CED francophones. Le but de cette invitation est de mieux connaître la vision de l'éducation de M.Higgs notamment au sujet de la dualité en éducation et de la question des autobus scolaires (lettre ci-jointe).
- d) 8.6 – Forum provincial sur l'éducation : une invitation a été lancée à Monsieur André Paulin de venir faire une présentation au CED sur les projets d'infrastructures. Monsieur Paulin présentera à la réunion du 1^{er} mars à Fredericton.
- e) 10.2 – Demande du Centre communautaire de Miramichi : La présentation de Monsieur Marc Allain au CED se fera lors de la réunion du 1^{er} février à Dieppe.
- f) Correspondance :
 - Réponse du Premier ministre : lancement du Plan d'éducation de 10 ans.
 - Réponse du Ministre : Poste de direction régionale des services à la petite enfance du DSF-S.
 - Réponse du Ministre : Demande de subvention pour les aires de jeux de la nouvelle école Champlain.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

6. Point d'information

6.1 Présentations de Matières pédagogiques – précisions

Mise en contexte

En vue de bien nous préparer pour les présentations de matières pédagogiques lors des prochaines réunions, nous avons besoin de précisions concernant l'information recherchée sur les thèmes suivants :

- **Comment le DSF-S assure et protège la viabilité des écoles en milieu rural**
Est-ce que le Conseil est intéressé de connaître la viabilité au niveau d'installations scolaires? De dotation du personnel? De rendement académique? Autres précisions?
- **Partenaire : GACEF**
Est-ce que le Conseil est intéressé à connaître son origine? Le mandat du GACEF? Nous avons le privilège d'avoir M. Willy Wilondja, co-président du GACEF siégeant à la table du Conseil d'éducation du DSF-S.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

7. Politiques

7.1 Méthode de gouverne

a) Comité de planification des installations scolaires

Mise en contexte

Le comité s'est réuni le 9 janvier. Le président fera un rapport. Les dossiers majeurs sont comme suit :

i) Devis pédagogique – École Arc-en-ciel

Mise en contexte

En annexe, vous trouverez le devis pédagogique pour le projet de l'école Arc-en-ciel d'Oromocto. Est-ce que le Conseil accepte ce devis?

Documentation

Devis pédagogique

ii) Projet mi-vie – École Louis-J.-Robichaud

Mise en contexte

En annexe, vous trouverez le devis pédagogique pour le projet de l'école Louis-J.-Robichaud de Shédiac. Est-ce que le Conseil accepte ce devis?

Documentation

Devis pédagogique

b) Comité de la gouvernance et des politiques

Mise en contexte

Le Comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 19 décembre. Le président fera un compte-rendu de cette rencontre. La politique 1.8 a été révisée suite à la demande du Conseil. Est-ce que le Conseil est d'accord avec les changements proposés?

Documentation

Politique 1.8 – voir 1.8.6 à 1.8.8 et 1.8.10

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

c) Comité de l'AGA du CED

Mise en contexte

Le Comité de l'AGA du CED s'est réuni le 20 décembre afin de dresser les lignes directrices quant au déroulement de la prochaine assemblée générale annuelle. Le comité verra à tenir à jour le Conseil du déroulement de ce dossier.

Documentation

Compte-rendu

7.2 Limite de la direction générale

a) Rapport de vérification de la Politique 3.4 – Relations avec le personnel

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport en lien avec la Politique 3.4 – Relations avec le personnel.

Documentation

Rapport

b) Révision de la Politique 3.4 – Relations avec le personnel

Est-ce que la Politique 3.4 vous convient toujours? A-t-elle besoin d'être modifiée?

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

8. Participation publique

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

9. Points d'information de la présidence et des conseillers

9.1 Forum sur la petite enfance

Mise en contexte

À la fin août 2016, la commission d'étude créée en vue de faire l'examen des services de garde a déposé son rapport. Il faut préciser que le mandat des commissaires était de faire des recommandations au gouvernement afin d'établir des conditions favorables pour les services de garderie.

Tout récemment, le président du Conseil a assisté à un forum afin de discuter des recommandations et mieux comprendre les enjeux. Le rapport intitulé « Valoriser les enfants, les familles et les services de garderie éducatifs » constitue donc un tremplin pour poursuivre la discussion et aller chercher le pouls de la communauté à ce sujet. Le président fera un rapport de cette rencontre.

Documentation

Rapport : <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/ELCC/ValoriserLesEnfantsLesFamillesEtLesServicesDeGarderieEducatifs.pdf>

9.2 Rencontre du GACEF

Mise en contexte

Le président fera un compte-rendu de la rencontre tenue les 8 et 9 décembre dernier.

Documentation

Ordre du jour

9.3 Invitation à la table ronde des présidences de la FJFNB

Mise en contexte

Le président a reçu une invitation à prendre part à une rencontre avec les jeunes leaders de la province. Cette table ronde des présidences de la FJFNB se déroulera à Caraquet du 10 au 12 février 2017. Par la même occasion, Monsieur P. Demers assistera à la 13^e demi-finale d'Accros de la chanson.

Documentation

Lettre d'invitation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

9.4 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)

Mise en contexte

Afin que le Conseil soit au courant des dossiers de la FCENB, son président, M. Willy Wilondja, en fera une mise à jour et ce, de façon régulière, lors des réunions du Conseil.

Documentation

Aucune

9.5 Rapport – Conférence téléphonique des présidences (15 décembre 2016)

Mise en contexte

Le président fera un compte-rendu de cette conférence téléphonique.

Documentation

Compte-rendu

9.6 Rapport – Rencontre mensuelle des présidences et du sous-ministre (15 décembre 2016)

Mise en contexte

Le président fera un compte-rendu de cette conférence téléphonique.

Documentation

Compte-rendu

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Rapport financier – DSF-S

Mise en contexte

Le rapport financier du budget du DSF-S sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

10.2 Rapport financier – CED

Mise en contexte

Le rapport financier du budget du CED sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

10.3 Politique 711 – Nutrition et amélioration de l'alimentation en milieu scolaire

Mise en contexte

La politique 711 du MEDPE établit les exigences minimales en matière d'alimentation saine dans les écoles. Afin d'évaluer la conformité à cette politique, le MEDPE, en partenariat avec un groupe de diététistes de la santé publique, a récemment publié un rapport. La directrice générale fera une brève présentation en lien avec les résultats de cette étude.

Documentation

Rapport

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

10.4 Rapport sur le *Sondage de fin d'études secondaires 2016*

Mise en contexte

Comme à chaque année, il nous fait plaisir de vous remettre le document « Sondage de fin d'études secondaires 2016 ». Ce sondage s'adresse aux élèves de la douzième année et leur offre la possibilité de partager leur opinion aux différentes questions telles que les possibilités d'enrichissement à l'école, l'accès aux nouvelles technologies et l'environnement scolaire. De plus, ce sondage veut obtenir des données sur les intentions des élèves quant à leur avenir.

Il est à noter que ce rapport s'avère fort utile dans la collecte des données pour le tableau de bord opérationnel du district ou encore en ce qui a trait au rapport de monitoring de la direction générale (4.0 - Politique des finalités).

Documentation

Rapport : <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/StatisticalReports-RapportsStatistiques/SondageDeFinDetudesSecondaires2016.pdf>

10.5 Rapport sur le *Sondage sur le mieux-être des élèves 2015-2016*

Mise en contexte

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) effectue à tous les deux ans un sondage sur le mieux-être des élèves (6^e-12^e année). Nous reconnaissons la relation étroite qui existe entre le mieux-être et la capacité d'apprentissage. Ainsi, ce rapport nous remet des données importantes dans la mise en œuvre de stratégies qui encouragent des attitudes et des comportements de mieux-être parmi les élèves.

En plus de la copie de ce sondage, nous vous remettons du même coup, un autre rapport du CSNB intitulé « *Les enfants et les jeunes du N.-B. : du passé vers l'avenir* » qui rapporte les tendances pluriannuelles concernant la santé des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick. Les résultats du « *Sondage sur le mieux-être des élèves 2015-2016* » ainsi que ceux des années précédentes, sont utilisés dans ce rapport.

Également, vous trouverez dans la documentation ci-jointe, une affiche intéressante publiée par le CSNB et intitulée « *Quand je ne dors pas assez.....* »

Documentation

Rapport - Les enfants et les jeunes du N.-B. : du passé vers l'avenir
https://www.csnb.ca/sites/default/files/documents/csnb_web_-_enfants-jeunes-nb-du-passe-vers-lavenir.pdf

Sondage sur le mieux-être des élèves 2015-2016

Affiche sur le manque de sommeil

https://www.csnb.ca/sites/default/files/documents/resume_graphique-quand_je_ne_dors_pas_assez_0.pdf



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 30 novembre 2016

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2016-2017	Budget du District 2016-2017	Ecart budgétaire 2016-2017
ENSEIGNEMENT				
<u>Régulier</u>				
2069- 03-3431-P71100	Traitement ordinaire	76 137 300	76 430 344	293 044
2069- 03-3467-P71100	Enseignants suppléants	2 617 474	2 282 943	(334 531)
2069- 03-4904-P71100	Déplacements et frais de réunions	70 000	70 000	0
2069- 03-5181-P71100	Manuels scolaires	355 255	355 255	0
2069- 03-5189-P71100	Budget des écoles	1 385 900	1 385 900	0
2069- 03-5739-P71100	Autres biens, matériel et équipement	192 800	192 800	0
2069- 03-6479-P71100	Achat Équipement etc (E17)	200 000	200 000	0
	Total régulier	80 958 729	80 917 242	(41 487)
<u>Spécialistes de la vue et de l'ouïe</u>				
2069- 03-3431-P71400	Salaires, déplacements et matériels	824 710	824 710	0
	TOTAL ENSEIGNEMENT	81 783 439	81 741 952	(41 487)
SOUTIEN PÉDAGOGIQUE				
<u>Soutien administratif scolaire</u>				
2069- 03-3431-P72100	Traitement ordinaire - Adj. Admin.	2 142 236	2 188 566	46 329
2069- 03-3466-P72100	Traitement suppléances - Adj. Admin.	131 832	54 513	(77 319)
2069- 03-4869-P72100	Téléphones et communications (écoles, entre)	311 508	350 000	38 492
2069- 03-5739-P72100	Papeterie, fournitures de bureau	0	0	0
2069- 03-4904-P72100	Déplacements	3 437	0	(3 437)
	Total: soutien administratif scolaire	2 589 013	2 593 079	4 066
<u>Services de soutien pédagogique</u>				
2069- 03-3431-P72201	Traitement ordinaire - Soutien professionnel	2 558 464	2 982 045	423 581
2069- 03-4801-P72201	Autres services professionnel	99 350	0	(99 350)
2069- 03-4904-P72201	Déplacement - soutien prof	70 000	70 000	0
2069- 03-5189-P72201	Matériel - soutien prof	47 100	47 100	0
2069- 03-3431-P72202	Traitement ordinaire - Bibliothécaires	1 038 617	1 057 246	18 630
2069- 03-3466-P72202	Remplacements - Bibliothécaires	41 109	25 097	(16 012)
2069- 03-4904-P72202	Déplacements - Bibliothécaires	4 323	0	(4 323)
2069- 03-3431-P72203	Traitement ordinaire: congés d'études	471 980	471 980	0
2069- 03-3467-P72204	Perfectionnement et amélioration	220 640	220 640	0
2069- 03-5189-P73903	Perfectionnement - communauté d'école	66 860	66 860	0
2069- 03-3467-P78110	Rencontre de communauté d'école	61 000	61 000	0
2069- 03-3467-P72205	Enseignants suppléants: réunions	924	924	0
2069- 03-3449-P72209	Traitements: fonds conditions d'emploi	133 600	133 600	0
	Total: services de soutien pédagogique	4 813 967	5 136 492	322 525
<u>Services de soutien aux élèves</u>				
2069- 03-3431-P72301	Traitement ordinaire: adaptation scolaire	15 129 056	15 574 749	445 694
2069- 03-3466-P72301	Remplacement: adaptation scolaire	1 159 961	386 864	(773 097)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Cas Complexes	80 000	80 000	0
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation MENB	0	0	0
2069- 03-3431-P73301	Tutorat / Éducaide	100 000	100 000	0
2069- 03-5189-P72301	Frais déplacements et matériel - Adaptation :	30 000	30 000	0
2069- 03-5189-P73310	Budget - Soutien DSSA	56 345	56 345	0
2069- 03-5189-P73150	Budget Projet d'inclusion	0	0	0
2069- 03-5189-P73151	Budget Actions locales	0	0	0
2069- 03-3431-P72402	Traitement ordinaire: Informatique	806 121	776 931	(29 190)
2069- 03-4509-P72402	Informatique - Autres	68 700	68 700	0
	Total: services de soutien aux élèves	17 430 182	17 073 589	(356 593)



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 30 novembre 2016

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2016-2017	Budget du District 2016-2017	Écart budgétaire 2016-2017
TOTAL SOUTIEN PÉDAGOGIQUE		24 833 162	24 803 160	(30 002)
PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES				
<u>Soutien à l'apprentissage</u>				
2069- 03-4509-P73114	Nutrition	0	0	0
2069- 03-5189-P73117	Camps d'été / Subvention cours d'été	37 671	0	(37 671)
2069- 03-5241-P73163	Subvention Mieux-être	0	0	0
2069- 03-3449-P73902	Intervenants	1 133 945	1 153 107	19 162
Total: excellence en éducation		1 171 616	1 153 107	(18 509)
TOTAL PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES		1 171 616	1 153 107	(18 509)
TOTAL ENSEIGNEMENT		107 788 217	107 698 219	(89 999)
BÂTIMENTS				
<u>Fonctionnement et entretien des bâtiments</u>				
2069- 03-3431-P74100	Traitement ordinaire	5 454 578	5 876 651	422 073
2069- 03-3466-P74100	Remplacement et temps supplémentaire	695 359	195 537	(499 822)
2069- 03-4251-P74100	Combustible	852 818	909 000	56 182
2069- 03-4252-P74100	Electricité	3 160 262	3 192 800	32 538
2069- 03-4253-P74100	Eaux et égouts	290 780	300 399	9 620
2069- 03-4513-P74100	Détritus	181 686	175 710	(5 976)
2069- 03-4711-P74100	Déneigement	500 000	477 717	(22 283)
2069- 03-4721-P74100	Location d'installations	2 149 349	2 157 326	7 978
2069- 03-4731-P74100	Frais de véhicules	144 000	144 000	0
2069- 03-4769-P74100	Autres services de réparation	1 198 403	1 134 088	(64 315)
2069- 03-4904-P74100	Déplacements et téléphones	17 994	25 000	7 006
2069- 03-5413-P74100	Bâtiments et fournitures de nettoyage	0	0	0
TOTAL BÂTIMENTS		14 645 229	14 588 229	(57 000)
TRANSPORT SCOLAIRE				
<u>Transport scolaire</u>				
2069- 03-3431-P75100	Traitement ordinaire	4 012 569	4 309 288	296 719
2069- 03-3466-P75100	Remplacement et temps supplémentaire	629 669	248 855	(380 814)
2069- 03-3705-P75100	Indemnité de chauffe-moteur	9 000	9 000	0
2069- 03-3706-P75100	Examen médical	13 500	13 500	0
2069- 03-4554-P75100	Transport sous contrat	478 600	478 600	0
2069- 03-4731-P75100	Opération et entretien	3 708 333	3 708 333	0
2069- 03-4869-P75100	Téléphones, déplacements / conducteurs	150 000	150 000	0
Total: transport scolaire		9 001 672	8 917 576	(84 096)
<u>Périscolaire</u>				
2069- 03-4904-P75200	Déplacement dans la province	0	0	0
Total: périscolaire		0	0	0
<u>Parascolaire</u>				
2069- 03-3431-P75300	Traitement ordinaire	0	0	0
Total: parascolaire		0	0	0
TOTAL TRANSPORT SCOLAIRE		9 001 672	8 917 576	(84 096)
ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT				



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 30 novembre 2016

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2016-2017	Budget du District 2016-2017	Écart budgétaire 2016-2017
CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles				
2069- 03-4904-P76100	Déplacement dans la province	126 000	126 000	0
Total: CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles		126 000	126 000	0
Administration - district				
2069- 03-3431-P76200	Traitement ordinaire	3 625 331	3 632 561	7 230
2069- 03-4039-P76200	Publicité	8 000	8 000	0
2069- 03-4801-P76200	Autres Services	27 000	27 000	0
2069- 03-4611-P76200	Affranchissement, messageries, fret	30 000	30 000	0
2069- 03-4702-P76200	Photocopieurs et imprimantes	14 000	14 000	0
2069- 03-4869-P76200	Téléphones et communications	50 000	50 000	0
2069- 03-4902-P76200	Déplacement dans la province	131 000	131 000	0
2069- 03-5739-P76200	Papeterie, fournitures de bureau	110 100	110 100	0
2069- 03-8375-P76200	Carte d'achat Banque de Montréal	0	0	0
Total: administration - district		3 995 431	4 002 661	7 230
Fonctionnement et entretien bureau de district				
2069- 03-4511-P76400	Nettoyage	8 270	0	(8 270)
2069- 03-4721-P76400	Location d'installations	234 096	242 752	8 656
Total: fonctionnement et entretien du bureau du district		242 366	242 752	386
Perfectionnement professionnel - non-enseignants				
2069- 03-3467-P76500	Perfectionnement (non-enseignants)	25 000	25 000	0
Total: perfectionnement professionnel- non-enseignants		25 000	25 000	0
TOTAL: ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT		4 388 797	4 396 413	7 616
INDEMNITÉS DU PERSONNEL				
Indemnités du personnel				
2069- 03-3441-P77100	Indemnités de congé de vacances	1 769 876	1 743 876	(26 000)
2069- 03-3463-P77100	Congés payés - employés occasionnels	30 000	30 000	0
2069- 03-3601-P77100	Assurance-vie collective	50 331	50 331	0
2069- 03-3602-P77100	Régime de pension du Canada	4 379 745	4 341 745	(38 000)
2069- 03-3603-P77100	Assurance-maladie et de soins	1 135 600	1 084 600	(51 000)
2069- 03-3604-P77100	Assurance-emploi	2 250 480	2 223 480	(27 000)
2069- 03-3709-P77100	Indemnités de nettoyage à sec et vest.	70 500	70 500	0
2069- 03-4792-P77100	Autres services Santé/Mieux-être	78 900	78 900	0
TOTAL: INDEMNITÉS DU PERSONNEL		9 766 133	9 623 432	(142 700)
PROJETS SPÉCIAUX				
2069- 03-3451-P78105	Prêts de service	291 590	291 590	0
2069- 03-5189-P78121	Enveloppe égalitaire	1 254 298	1 254 298	0
2069- 03-4801-P78120	Génie Arts	40 000	40 000	0
2069- 03-4801-P78195	Immigration	750 000	750 000	0
2069- 03-5189-P78198	Projets d'innovation	78 500	78 500	0
2069- 03-4801-P78194	P.L.O.E.	3 439 209	3 439 209	0
TOTAL: PROJETS SPÉCIAUX		5 853 597	5 853 597	0
TOTAL		151 443 645	151 077 466	(366 180)



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2017

	en date du 3 janvier 2017	Prévisions	Total	Budget	Écart
Traitement ordinaire et bénéfices	37258	0	37258	37000	-258
Publicité	3915	85	4000	4000	0
Dépenses de réunions d'affaires	4350	651	5000	5000	0
Fédération des Conseils d'éducation	9600	0	9600	9500	-100
Frais de poste		0	0	0	0
Autres services de consultation	4155	11887	16042	16400	358
Session d'information CPAE (PED2)	2469	16031	18500	18500	0
Frais de déplacements & inscriptions à congrès	23768	6832	30600	30600	0
Revues	165	835	1000	1000	0
Fournitures et matériel	4825	500	5325	4000	-1325
Total	90505	36820	127325	126000	-1325

10.2

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

11. Affaires nouvelles

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 1^{er} février à l'école Anna-Malenfant, 500 rue Centrale, Dieppe.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

45^e assemblée ordinaire

Le mercredi 11 janvier 2017

13. Levée de la séance